

Chargée des relations de travail

Le *Regroupement Les Sages-femmes du Québec* (RSFQ) est à la recherche d'une chargée des relations de travail pour soutenir ses membres dans le respect de leurs conditions de travail. La personne agira en collaboration avec la coordonnatrice générale, la conseillère syndicale de la Fédération des professionnelles de la CSN (FP-CSN), le conseil d'administration et développera une expertise dans l'application de l'Entente.

Description détaillée du contrat

Agir à titre d'intervenant de référence auprès des membres du RSFQ

- Assure la réception et le suivi des demandes de tous les membres du Québec en lien avec l'interprétation et l'application de l'Entente, ou les mesures législatives ;
- Répond et soutient les sages-femmes pour toute question relative à l'application et l'interprétation de l'Entente et concernant leurs conditions de travail ;
- Veille au respect et à l'application de l'Entente et défend les intérêts et les droits des membres ;
- Documente les interventions effectuées ;
- Agit comme personne-ressource pour les répondantes du CRT (soutient les répondantes CRT afin qu'elles développent des compétences pour mieux répondre aux besoins en relation de travail dans leurs équipes).

Représenter les membres du RSFQ auprès des établissements et autres instances

- Assure le traitement des dossiers de différends (documentation, rédaction, dépôt, enquêtes transfert pour arbitrage...etc.), dans le respect des délais prévus ;
- Accompagne et représente les sages-femmes qui le demandent lors des processus disciplinaires et judiciaires (TAQ, CSST, CSF, etc.) ;
- Soutient et accompagne les équipes qui en font la demande et propose des pistes de solution à l'organisation de travail en regard des conditions de travail des sages-femmes.

Être responsable des suivis administratifs liés à la fonction

- Assure un suivi rigoureux des différents dossiers ;
- Rapporte les dossiers en cours au conseil d'administration du RSFQ ;
- Assure toutes autres tâches connexes demandées par le conseil d'administration.

Participer aux différents comités liés aux relations de travail

- Participe aux rencontres du CRT du RSFQ ;
- Participe aux comités locaux de relations professionnelles (CLRP) ;
- Tout autre comité où sa présence est jugée nécessaire par la coordonnatrice générale ou le CA.

Exigences et compétences recherchées

- Avoir une bonne connaissance de l'entente conclue entre le MSSS et le RSFQ ;
- Être membre votante du RSFQ ;
- Être reconnue pour sa diplomatie et son leadership ;
- Expérience de répondante au CRT un atout ;
- Expérience d'accompagnement pour des problématiques relatives aux conditions de travail des sages-femmes, un atout ;
- Étant donné la nature de la fonction, la chargée des relations de travail ne peut, durant son mandat, occuper simultanément une autre fonction générant un potentiel de conflit d'intérêt, par exemple le rôle de RSSF.

Conditions de travail

- Deux journées par semaine (14h), contrat d'un an renouvelable ;
- Travail à domicile et représentation dans toutes les régions du Québec desservies (frais remboursés par le RSFQ selon la politique en vigueur) ;
- Libérations professionnelles prévues à l'entente ;
- Possibilité de rémunération au taux horaire du salaire de sage-femme¹ avec reconnaissance d'expérience.

INTÉRESSÉE ?

Envoyez votre lettre de motivation et votre CV à candidature@rsfq.qc.ca

DATE LIMITE : Dimanche, 27 juin 2024

¹ Le RSFQ s'engage à changer le mode de rémunération en des libérations professionnelles (en fonction des résultats de la négociation actuelle).

N.B. Le genre féminin est utilisé dans le but d'alléger le texte ; il comprend également les autres genres.